

Jean-Pierre Laude
Conseiller Municipal pour la
Liste *Aubry Autrement*
38, rue du bois
59494 AUBRY-du-HAINAUT

à

Monsieur le Maire
AUBRY-DU-HAINAUT

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de solliciter votre attention sur les questions soulevées en cette période prolongée de confinement :

- 1) La dernière réunion du conseil municipal remonte au 6 février 2020. Pouvez-vous nous indiquer quelles sont les **décisions** que vous avez **prises** depuis cette date dans le cadre de l'article **L 2122-22** du Code Général des Collectivités Territoriales ?

- 2) La prochaine réunion ne pouvant être prise dans le cadre du confinement, la date du vote du **budget** est reportée au plus tard le 31 juillet. Quelles sont les autres décisions prises et dépenses que vous avez réalisées dans le cadre de l'ordonnance du 20 mars 2020 concernant l'engagement des dépenses et du vote du budget pour les communes suite à la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19?

- 3) Nous avons appris que vous avez activé, dès le 12 mars, le **Plan Communal de Sauvegarde** (*que nous avons voté le 21 avril 2017*) par votre communiqué du 24 mars 2020. Pourtant, cette information aurait pu nous être donnée à l'issue de la réunion du jeudi 12 mars (*pour l'organisation des scrutins et des modalités de mise en œuvre des opérations électorales*) ou lors du vote du 15 mars ou même dans votre courriel du 17 mars adressé à l'ensemble du Conseil Municipal qui précise entre autres l'accueil de la mairie fermé, les nouvelles dispositions particulières et votre communication assurée par le site web de la commune, le site facebook et par le service jeunesse. Dans ce mail, vous relatez que les maires et les conseils municipaux en place administreront les communes jusqu'à ce que le second tour se soit tenu. Sans autre information précise de votre part, nous veillons donc dans nos rôles d'élus, à répondre aux sollicitations de nos administrés et particulièrement des personnes vulnérables (informations de vos communiqués données à ceux n'ayant pas accès à ces médias, aide aux courses...). Après ces cinq semaines de confinement, pouvons-nous avoir un retour sur la mise en place du PCS ? Nous souhaitons connaître les élus y participant, les bénévoles, les personnes volontaires réservistes civiques, la liste des personnes demandant de l'aide et les bénéficiaires du CCAS.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

A Aubry-du-Hainaut, le lundi 20 avril 2020

JP Laude